

Compte rendu du conseil municipal du 7 décembre 2017

Le compte rendu du conseil municipal du 28 septembre 2017 est adopté à l'unanimité

M CATTOEN précise que lors des journées du patrimoine, l'accès au jardin des récollets était payant. M DUHOO indique que la commune s'est investie lors de ces journées : l'accès à la kermesse des 10 ans de la médiathèque était gratuit

1 – Adhésion de la CCFI au pôle métropolitain

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN indique qu'il est concerné et qu'il vote oui pour l'aménagement du pôle gare, par contre, il est surpris que le nombre de délégués de la CCFI et de la CCFL soit le même et que ça n'est pas calculé par rapport au nombre d'habitants.

M DUHOO stipule que l'enjeu du pôle gare concerne autant la CCFI que la CCFL et que l'on peut regretter le déséquilibre du nombre de délégués, cependant cela peut fonctionner.

2 – Modification des statuts de la CCFI

Adopté à l'unanimité

3 – Validation rapport CLECT transfert de charges CCFI

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN indique que lorsque la CCFI se réunit, la liste des personnes présentes est indiquée sur le compte rendu mais lorsque cette commission se réunit, ça n'est pas le cas.

Cela pourrait être intéressant de le savoir

4 – Rapport d'activités SIDEN SIAN

Pour information

5 – Convention de mise à disposition d'une partie de terrain SIDEN SIAN / NOREADE

Adopté à l'unanimité

M JOLY précise que c'est une régularisation. La décision avait été prise par M DECODTS lors du précédent mandat, M CATTOEN était adjoint aux travaux.

M CATTOEN s'interroge sur le déménagement de Noréade à Hazebrouck

M COTREZ indique qu'à ce jour, rien n'est décidé.

M CATTOEN stipule que s'il y avait un départ, il y aurait donc déménagement du personnel et que cela pourrait être dérangerant pour les employés.

M COTREZ précise que sur 60 employés, seulement 5 sont casselois.

6 – Recensement de la population

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN s'interroge sur le recrutement des agents, qui s'en occupe ?

Mme BRAME indique qu'elle-même, M Fantino et Mme BECK feront le recrutement.

M ROUGANE CAP stipule que Mme Beck faisait seule le recensement auparavant.

M LE MAIRE indique que ça n'était pas le cas.

7 – RIFSEEP

Adopté à l'unanimité

8 – Décisions modificatives

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP questionne sur les études réalisées

Mme BRAME précise que les 7682€ correspondent à EXIA, les 21492€ correspondent à OSMOSE, 4962€ correspondent à BISMAR

M FANTINO stipule que le trésor public demande de remettre ces montants dans les chapitres correspondants.

M ROUGANE CAP demande pourquoi la commune de Cassel est la seule à payer OSMOSE, alors que le terrain sera intercommunal.

M COTREZ indique que le terrain ne sera pas intercommunal mais la fusion des clubs la sera.

9 – Inventaire

Adopté à l'unanimité

Mme DUQUENNE s'interroge sur une éventuelle dépréciation

M FANTINO indique qu'il n'y en a pas sur les vêtements, par contre, il y en a sur les instruments

M ROUGANE CAP demande s'il est obligatoire de prendre une délibération pour cela

M FANTINO indique que c'est obligatoire car c'était un investissement

10 – Ouverture anticipée crédits investissements

Adopté à l'unanimité

11 – Admission en non valeur

Adopté à l'unanimité

M ROUGANE CAP demande à quoi cela correspond

M LE MAIRE précise que cela correspond à la restauration scolaire.

12 – Convention 4 jours de Dunkerque

Adopté à l'unanimité

M CATTOEN stipule que le prix demandé est plus en rapport avec la ville de Cassel, les casselois et la Flandre en profitent. Il précise que l'opposition votera clairement oui pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté. Cependant il souhaiterait connaître le nom des donateurs des années précédentes.

M JOLY précise que pour 2018, il n'y a pas de donateurs

M COTREZ indique que le nom de ces donateurs ne peut être donné pour éviter de les perdre à l'avenir.

M JOLY stipule qu'une nouvelle convention a été signée pour 3 ans. Le président des 4 jours de Dunkerque en avait la demande auprès de la CCFI

M LE MAIRE précise que nous avons accepté à condition de payer moins que les années précédentes.

13 – Subventions exceptionnelles

Festival : Adopté par 16 voix pour et 2 absentions (Mme BRAME et M CLYTI)

Motocross : Adopté par 9 voix pour, 4 abstentions (Mme VANHOVE, M CATTOEN, Mme DUQUENNE et M ROUGANE CAP). 3 personnes n'ont pas pris part au vote (M POTISEK, Mme POTISEK et M BOSQUILLON DE JENLIS)

M ROUGANE CAP demande qui organise le festival

Mme DEQUIDT indique qu'il est organisé par l'association musique et traditions

M CATTOEN demande s'il y a un lien avec le circuit William Orpen

M DUHOO stipule qu'il est envisagé de faire le circuit

Mme BRAME questionne sur le numéro de SIRET et sur l'assurance.

Mme DEQUIDT précise que la demande de numéro est en cours et que l'assurance a été donnée.

M ROUGANE CAP s'interroge sur le motoclub, l'entrée étant payante, il y a une rentrée d'argent.

M LE MAIRE indique qu'en 2016, un drone a filmé toute la compétition et a permis de mettre en valeur Cassel

14 – Restauration des façades

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

M CATTOEN questionne sur la visibilité du dossier concernant le casino

M LE MAIRE indique que c'est toujours au même point et que l'EPF n'avance pas sur ce dossier.

M ROUGANE CAP demande si monsieur le Maire a été contacté par la ligue des droits de l'homme, Cassel étant concerné pour 2 personnes qui devraient être inscrites au monument aux morts.

M LE MAIRE n'y voit pas d'inconvénients mais attend l'accord des anciens combattants d'AFN, leur avis a été demandé.

M ROUGANE CAP demande si une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

M LE MAIRE répond favorablement.

M ROUGANE CAP regrette que l'école Saint Joseph ne participe pas aux défilés du 11 novembre et 8 mai. Il propose la venue des élèves.

M COTREZ propose d'y travailler avec le conseil municipal des enfants

M CATTOEN précise qu'il serait intéressant que les 2 demandes de réhabilitation soient réglées avant le 11 novembre 2018 (centenaire)

M ROUGANE CAP stipule que lors de la réunion travaux, le projet Vandamme a été évoqué.

M JOLY indique que M SEREZ et M TOP avaient demandé à rencontrer le groupe majoritaire.

M DUHOO précise que la réhabilitation est portée par une association, cette association nous a fait part du prix de vente, des travaux importants sont évalués à 4 millions d'euros.

Quant à l'achat de ce bâtiment, il pourrait être envisageable grâce à une souscription publique, aucune subvention municipale n'est demandé pour cela mais simplement un soutien moral de la part de la commune, ce qui a été accordé.

Cette association a un réseau, 2 académiciens sont venus récemment pour une conférence.

La réhabilitation se fera à l'identique. Au rez-de-chaussée, un musée pourrait être installé.

Plusieurs promoteurs ont visité le bâtiment mais la surface de celui est inférieure à 250 m².

M ROUGANE CAP interroge sur la maison située 12 rue du château.

M JOLY indique que les travaux sont en cours.

Fin de séance : 21h